

Groupe bois – Séance de l'Assemblée générale 2019

Procès-verbal - Résumé de l'Assemblée générale du Groupe bois qui s'est tenue le **jeudi 5 septembre 2019 à 10 h 00, à la Cave de La Côte, à Tolochenaz.**

Présidence	Secrétaire patronal	Prise de note		
Ducommun Michel	Morandi Marc	Gullifa Tamara et Mandek David		
241 Entreprises convoquées	Présentes	Excusées	Non excusées	
63 Entreprises	<input checked="" type="checkbox"/>			
70 Entreprises		<input checked="" type="checkbox"/>		
108 Entreprises			<input checked="" type="checkbox"/>	
64 Membres honoraires convoqués	Présents	Excusés	Non excusés	
2 Membre honoraire	<input checked="" type="checkbox"/>			
5 Membres honoraires		<input checked="" type="checkbox"/>		
57 Membres honoraires			<input checked="" type="checkbox"/>	
3 Invité(e)s	Présents	Excusés	Non excusés	
Borgeaud Geneviève	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Demierre Jean-Marc	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Foschia Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Schwab Pascal	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Zünd Georges	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
129 Lauréats 2019 invités	Présents	Excusés	Non excusés	
0 Lauréats	<input checked="" type="checkbox"/>			
1 Lauréat		<input checked="" type="checkbox"/>		
128 Lauréats			<input checked="" type="checkbox"/>	

Ordre du jour

1. Accueil, liste de présence et discours de bienvenue du Président	2
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 septembre 2018	2
3. Rapport du Président et du Secrétaire patronal.....	2
3.1 Rapport du Président.....	2
3.2 Rapport du Secrétaire patronal	2
4. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes	2
5. Adoption des rapports et des comptes.....	3
6. Élections statutaires :	3
6.1 du Comité	3
6.2 du Président.....	3
6.3 de la Commission de vérification des comptes	4
7. Validation des statuts du Groupe bois	4
8. Fixation de la cotisation	4
9. Propositions individuelles et divers	4
9.1 Propositions diverses	4
9.2 Présentation de MM. Ducommun et Foschia	4

1. ACCUEIL, LISTE DE PRÉSENCE ET DISCOURS DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Michel DUCOMMUN ouvre la séance à 10 h 12. Il demande à l'assemblée si l'ordre du jour suscite des remarques. Aucune objection n'est manifestée, dès lors, l'ordre du jour est validé tel que présenté.

Les personnalités et associations invitées présentes sont les suivantes :

- M. Pascal FOSCHIA, Directeur de la formation professionnelle ;
- Mme Geneviève BORGEAUD, Cheffe de groupe de la formation professionnelle.

Comme chaque année, plusieurs membres honoraires de la Fédération vaudoise des entrepreneurs sont présents et nous font l'amitié d'être parmi nous. M. Michel DUCOMMUN les salue très cordialement.

Avant d'aborder l'ordre du jour statutaire, le Président a la pénible tâche de rappeler la mémoire de 5 membres honoraires, ainsi que deux membres actifs, décédés au cours de l'année écoulée.

Il s'agit de :

Monsieur Forestier Jean-Marc, membre actif Section La Broye

Monsieur Baumann Gilbert, Membre honoraire Section La Broye + papa de M. Baumann.

Monsieur Kislig Jean-Claude, Membre actif Section La Côte

Monsieur Ballenegger Marc, Membre d'honneur Section Lausanne et env.

Monsieur Durussel Louis, Membre honoraire Section Vevey

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 SEPTEMBRE 2018

M. Michel DUCOMMUN informe que ce procès-verbal est disponible sur la zone membre du micro site Internet du Groupe bois. Le Comité cantonal l'ayant reconnu conforme aux débats, le Président propose donc à l'assemblée de renoncer à sa lecture et de l'adopter.

L'assemblée abonde dans ce sens et le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE PATRONAL

3.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le Président donne lecture de son rapport, lequel sera annexé au présent procès-verbal.

3.2 RAPPORT DU SECRÉTAIRE PATRONAL

Le Secrétaire patronal donne lecture de son rapport, lequel sera également annexé au présent procès-verbal.

4. RAPPORT DU CAISSIER ET DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Le Secrétaire patronal présente les comptes de l'exercice écoulé. La fortune au 1^{er} janvier 2018 est de CHF 136'454.78 ; l'exercice a dégagé un bénéfice de CHF 3'273.55 ce qui donne une fortune au 31 décembre 2018 de CHF 139'728.33.

M. Marc MORANDI présente les tableaux concernant le nombre d'entreprises de chaque section ainsi que le tableau des masses salariales.

M. Julien CROISIER, 1^{er} vérificateur, procède à la lecture du rapport des vérificateurs des comptes et signale que la comptabilité et les pièces justificatives qui lui ont été soumises sont conformes.

M. Julien CROISIER poursuit avec les comptes "Image des métiers du bois", la fortune au 1^{er} janvier 2018 s'élevait à CHF 19'734.85, les dépenses de l'exercice s'élèvent à CHF 8'976.85. Dès lors, la fortune au 31 décembre 2018 est de CHF 10'758.00.

Ainsi, M. Julien CROISIER propose à l'assemblée d'approuver les comptes et les rapports tels que présentés, et à en donner décharge au caissier et au Comité.

M. Yves NICOLLIER pose la question concernant la rubrique « Remise des prix CFC » qui ne mentionne aucun montant pour 2018. M. Marc MORANDI lui répond que le Groupe bénéficie, par l'intermédiaire d'un compte partiaire, de ressources pour les remises de cadeaux, d'où l'absence d'un montant.

5. ADOPTION DES RAPPORTS ET DES COMPTES

Suite aux explications du Secrétaire patronal, le Président invite l'assemblée à se prononcer sur ces rapports. L'ensemble des membres présents approuve, à l'unanimité, les rapports du caissier et de la Commission de vérification des comptes.

M. Marc MORANDI explique l'aperçu des budgets et des projets futurs qui permettront d'avantager le Groupe et les sections.

6. ÉLECTIONS STATUTAIRES :

6.1 DU COMITÉ

Le Président nomme l'ensemble des délégués des sections désignés comme membres du Comité à savoir :

Section d'Aigle (18)

M. Gabriel MOTTIER (Secrétaire)

Section de la Broye (24)

M. Alain RAPIN (Président)

M. Alexandre CHOLLET

Section Cossonay-Jura Nord (52)

M. Raphaël ZÜRCHER (Président)

M. Anthonin CHAGNON

M. Marc FROGER

Section de la Côte (41)

M. Christian EGGENBERGER (Président)

M. Fabrice DESSAUX

M. Fernand SAUTHIER

Section d'Echallens (15)

M. François MATHEY (Président)

Section de Lausanne (45)

M. Sandro SAVORETTI (Président)

M. François RAUSCHERT

M. Luigi SARTORELLI

Section de Montreux – Villeneuve (14)

M. Francis GABRIEL (Président)

Section du Pays d'Enhaut (14)

M. Pierre MOTTIER (Président)

Section de Vevey (15)

M. Michel MIETTA (Président)

Section Construction bois (charpentiers 44)

M. Hugues SCHALLER (Président)

M. Philippe VOLET

M. Florian BINGGELI

Suite à la demande du Président, personne n'a de remarque à formuler. Dès lors, tous les membres du Comité sont réélus à l'unanimité par acclamation.

6.2 DU PRÉSIDENT

M. Michel DUCOMMUN passe la parole à M. Pierre MOTTIER, 1^{er} Vice-président. Ce dernier informe que le Bureau bois n'a pas reçu d'autres candidatures au poste de Président du Groupe. Au vu de la motivation toujours vive de M. Michel DUCOMMUN et de l'excellent travail qu'il effectue, M. Pierre MOTTIER propose de réélire ce dernier en qualité de Président.

C'est donc par acclamation que M. Michel DUCOMMUN est réélu Président du Groupe bois.

Suite au départ de M. Eric ZIMMERMANN, 2^e vice-président, la candidature de M. Raphaël ZÜRCHER est soumise aux votes de l'assemblée. (Pour mémoire, les deux Vice-présidents sont désignés parmi les membres du Comité).

M. Michel DUCOMMUN demande à l'assemblée s'il y a d'autres propositions : comme ce n'est pas le cas, les deux Vice-présidents ci-dessous sont élus à l'unanimité, par acclamation.

- M. Pierre MOTTIER à la 1^{re} Vice-présidence ;
- M. Raphaël ZÜRCHER à la 2^e Vice-présidence.

6.3 DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

La composition actuelle de la Commission de vérification des comptes est la suivante :

- 1^{er} vérificateur : Julien CROISIER
- 2^e vérificateur : Eric HENCHOZ
- Suppléant : Yann BOVY

Ainsi que le précise l'article n°24 des statuts, le 1^{er} vérificateur, M. Julien CROISIER, quitte la Commission et est remercié pour son travail. Le 2^e vérificateur, M. Eric HENCHOZ passe 1^{er} vérificateur, et M. Yann BOVY devient 2^e vérificateur. Il faut donc élire un suppléant.

À la suite de l'acceptation du tournoi des sections lors des précédentes AG, pour la nomination du suppléant, la Section Construction bois propose M. Hugues SCHALLER.

L'assemblée approuve ce choix par acclamation.

7. VALIDATION DES STATUTS DU GROUPE BOIS

M. Marc MORANDI explique qu'il procédera à la validation des statuts chapitre par chapitre.

Aucune question n'est soulevée à la lecture des chapitres. C'est donc à l'unanimité que l'ensemble des membres valide les statuts, chapitre après chapitre et globalement.

8. FIXATION DE LA COTISATION

Vu la situation financière du Groupe, le Président propose de maintenir la cotisation d'entrée 2018 à CHF 500. --, avec 0.05 % des salaires AVS de l'année précédente, mais au minimum CHF 50. --.

La proposition est acceptée à l'unanimité par vote à mains levées.

Merci de noter qu'en cas de cessation d'activité, les cotisations sont dues en se rapportant aux 0.05% salaires AVS de l'année précédente !

9. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

9.1 PROPOSITIONS DIVERSES

Le Secrétariat n'ayant reçu aucune proposition, le Président passe la parole à qui le souhaite pour les divers.

M. Raphaël ZÜRCHER propose de déplacer l'AG en début d'après-midi afin de palier au trop grand laps de temps entre l'AG du bois et l'AG de la fédération.

M. Yves NICOLLIER suggère un accueil café-croissant.

M. Hugues SCHALLER souligne que les élèves en voie Gymnasiale (VP) ne sont pas autorisés à faire des stages durant l'année scolaire. M. Pascal FOSCHIA, conscient de cette problématique, invite l'ensemble des membres à l'informer si le cas venait à se présenter. Le DFJC est sensible à cette situation et s'active à prendre les mesures nécessaires à l'avenir.

M. Michel DUCOMMUN prend note et passe la parole à au Secrétaire patronal pour les remerciements.

Pour la remise des présents aux membres qui nous quittent certaines de leurs fonctions, M. Marc MORANDI appelle :

- Fernand Sauthier, fin de son mandat en qualité de président de section
- Gérard Huck, fin de son mandat en qualité de membre du Comité Cantonal
- Jean-François Pillonel, fin de son mandat en qualité de président de section
- Eric Zimmermann, fin de son mandat en qualité de membre du CA et membre du Comité cantonal

9.2 PRÉSENTATION DE MM. DUCOMMUN ET FOSCHIA

Le Président du Groupe et M. Pascal FOSCHIA prennent la parole afin de présenter quelques points importants sur la formation professionnelle figurant sur la présentation.

M. Philippe VOLET rebondit sur la présentation du site d'Echallens pour indiquer que de plus en plus de diplômes et/ou d'attestations sont demandés pour l'utilisation d'outils « basiques », notamment par Lignum, SUVA, ECA etc. ; il faut être attentifs et fermes.

La parole n'étant plus demandée, le Président, M. Michel DUCOMMUN, clôt la séance à 12 h 37 en donnant rendez-vous pour la prochaine Assemblée Générale du Groupe bois dont la date reste à fixer. Il remercie La cave La Côte pour son accueil ainsi que pour la visite organisée.

L'après-midi se poursuit en échangeant un moment de convivialité lors du Cocktail d'înatoire pris sur place.

Marc Morandi



Secrétaire patronal

Annexes :-ment.